



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS

Délibération du Conseil communautaire

Séance du 08 avril 2022

Délibération n°2022/37

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Catillon-sur-Sambre, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Portant affectation de résultats des budgets l'exercice 2021

Membres présents (57 titulaires et 3 suppléants) :

PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MATON Audrey, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), LEMAIRE Christine (S), DUMINY Jacky (S), HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membre excusé (2) :

MOEUR Sébastien, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

LOIGNON Laurent, BERANGER Agnès, BONIFACE Patrice, KEHL Didier, GOURAUD Francis

Membres ayant donné procuration (13) :

BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, MARECHALLE Didier à GOURMEZ Nicole, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, HISBERGUE Antoine à POULAIN Bernard, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, DÉPREZ Marie-Josée à BACCOUT Fabrice, LEONARD Julien à MERIAUX Christelle, HAVART Ludovic à SIMEON Serge, VILLAIN Bruno à HENNEQUART Michel, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme,

Secrétaire de séance :

RICHARD Jérémy

Délibération n°2022/37 Portant affectation de résultats des budgets l'exercice 2021

Exposé :

Le vote des comptes administratifs constitue l'arrêté définitif des comptes de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre pour l'exercice considéré.

Il permet de déterminer d'une part, le résultat des sections de fonctionnement, ainsi que le solde d'exécution des sections d'investissement et, d'autre part, les restes à réaliser qui seront reportés aux budgets de l'exercice suivant.

Après constatation des résultats de fonctionnement, l'assemblée délibérante peut affecter ces résultats en tout ou partie :

- Soit au financement de la section d'investissement ;
- Soit au financement de la section de fonctionnement pour le budget concerné.

Étant précisé que ce résultat doit être affecté en priorité :

- À l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- A la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement.

Pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédent de fonctionnement reporté ou en une dotation complémentaire en réserve.

Vu l'approbation du compte financier 2021,

Vu les résultats de clôture,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide d'approuver les affectations de résultat 2021 :

	Résultat de Clôture de l'exercice 2021	Reste à Réaliser 2021	Résultat final	Part affectée à l'investissement 1068	Part affectée en report à nouveau
Budget Principal					
Fonctionnement	1 556 911,96		1 556 911,96	0	1 556 911,96
Investissement	8 722 470,18	3 308 147,51	5 414 322,67		8 722 470,18

Bâtiment dev Eco					
Fonctionnement	0,01		0,01		0,01
Investissement	716 486,44	8 086,00	708 400,44		716 486,44

ZAC VALLEE HERIE					
Fonctionnement	2 346,41		2 346,41	2 346,41	0,00
Investissement	-26 450,23	168 170,40	-194 620,63		-26 450,23

CREMATORIUM					
Fonctionnement	1 903,86		1 903,86		1 903,86
Investissement	6 760,56	2 450,00	4 310,56		6 760,56

service des eaux					
Fonctionnement	152 100,83		152 100,83	41 670,65	110 430,18
Investissement	-41 670,65		-41 670,65		-41 670,65

service assainissement					
Fonctionnement	78 996,77		78 996,77	45 547,39	33 449,38
Investissement	-45 547,39		-45 547,39		-45 547,39

➤ Adoptée à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire

Publication le 11 avril 2022,

Transmission en Sous-Préfecture le 11 avril 2022,

Vu, Le Président

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

CAC
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.